

# MOBILITÉS ACTIVES

La ville mène une réflexion sur les circulations douces.

## Où en est-on des circulations douces ?

L'ensemble de la ville est classée en zone 30 depuis janvier 2017. Seules les Routes départementales suivantes restent limitées à 50km/h : Bd de Verdun /av de la République/av Victor Hugo/av Joffre/Bd du 25 août 1944/av de Neuilly/av Louison-Bobet/rue Carnot/Bd Gallieni/av du maréchal Delattre de Tassigny.

Depuis août 2018, la rue Emile-Roux est classée « zone 20 ».

Dans le cadre des travaux réalisés en 2019, une nouvelle bande cyclable a vu le jour rue Edouard-Vaillant dans le sens montant. Elle vient se raccorder avec celle réalisée l'an dernier rue Montesquieu. Dix arceaux vélo ont également été implantés sur ce site.

Requalifiée par le Conseil départemental, la rue du Commandant Jean-Duhail a été mise en sens unique pour redonner de l'espace au piéton (élargissement des trottoirs). Cet aménagement est assorti d'un contre-sens cyclable.

La ville compte environ 5,5 km de bande cyclable, 1,7km de piste cyclable et 29,5km de double sens cyclable.

Il existe 200 places de stationnement vélo au RER de Fontenay-sous-Bois ; 150 places au RER Val de Fontenay. 360 autres places sont réparties sur le reste de la ville.

L'association Fontenay vélo a ouvert son atelier « vente et réparation de vélo » dans des locaux au sous-sol du gymnase Delaune, rue Pierre-Dulac (ouvert au public le samedi).

Une vente de vélos d'occasion est organisée chaque printemps.

Dix stations Vélib sont en service depuis juin 2019.

L'aménagement de sas vélo se poursuit. 50 % des voies principales en sont pourvues (octobre 2018).

### HÔTEL DE VILLE DE FONTENAY-SOUS-BOIS

Esplanade Louis Bayeurte  
94120 Fontenay-sous-Bois

**01 49 74 74 74**